

# Évaluer

# Améliorer

## Contacts

### Vice-Président délégué aux TICEs et à la Pédagogie

Patrick BOIRON

Email : boiron@univ-lyon1.fr

Tél : 04 78 77 70 20

### Directeur du service iCAP

Nicolas COLTICE

Email : nicolas.coltrice@recherche.univ-lyon1.fr

Tél : 04 26 23 44 21

### Responsable des évaluations – Service iCAP

Emmanuel SYLVESTRE

Email : emmanuel.sylvestre@recherche.univ-lyon1.fr

Tél : 04 26 23 71 36

### Communication – Service iCAP

Chahira YAHIAOUI

Email : chahira.yahiaoui@recherche.univ-lyon1.fr

Tél : 04 72 44 62 55

### Graphisme :

Monique BILLAUD

### Photographies :

Nadine BEYSSERIAT

Eric LE ROUX

## Evaluation formative des enseignements et des formations

# Evaluation formative des enseignements et des formations à l'UCBL

“ L'objectif de l'évaluation formative par les étudiant-e-s est de permettre aux enseignant-e-s d'identifier les points forts et les points faibles de leurs enseignements. Elle vise à une amélioration qualitative et progressive de l'enseignement pour favoriser l'apprentissage des étudiant-e-s. ”

Extrait de la charte de l'évaluation formative des enseignements par les étudiant-e-s.

## Deux démarches sont mises à la disposition des enseignant-e-s :

► **La démarche institutionnelle** : gérée par la composante, elle a pour objectif de promouvoir l'évaluation des enseignements et des formations.

Elle répond au cadre réglementaire régissant les diplômes universitaires.

► **La démarche personnelle** : mise en place pour répondre aux différentes interrogations sur le fonctionnement d'un enseignement, elle fait l'objet d'une demande personnelle de la part de l'enseignant-e.

## L'évaluation en 5 étapes :

### 1 - Elaboration d'un projet d'évaluation

Le-la responsable de l'évaluation de chaque composante rédige annuellement un projet d'évaluation référençant les enseignements et les formations qui seront évalués.

### 2 - Conception d'outils d'évaluation

Conception de questionnaires types, avec l'aide du service iCAP, par le-la responsable de l'évaluation de la composante. Pour compléter cette démarche institutionnelle, les enseignant-e-s peuvent contacter le service pour mettre en place une évaluation personnalisée.

### 3 - Diffusion et recueil de l'information

Au travers du portail de l'évaluation, les questionnaires types seront proposés aux étudiant-e-s pour évaluer leur enseignement. Diverses mesures complémentaires (questionnaires papier, entretiens avec les étudiant-e-s, observations en cours...) peuvent également être proposées.

### 4/ Traitement et analyse des données

- Les données agglomérées (pourcentages...) et une fiche de synthèse des résultats sont envoyées aux enseignant-e-s responsables des enseignements évalués.
- Un bilan des évaluations est rédigé par les enseignant-e-s. Il est mis à la disposition des étudiant-e-s.
- Le-la responsable de l'évaluation de la composante peut consulter, par l'intermédiaire du portail de l'évaluation, les résultats globaux des évaluations et rédige ensuite un bilan.
- Le-la Vice-président-e délégué-e du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU) en charge des TICs et de la pédagogie avec le service iCAP rédige un rapport annuel de synthèse à partir du bilan de chaque composante.

### 5/ Actions et innovations pédagogiques

Les Conseillers-Conseillères Pédagogiques du service iCAP peuvent proposer aux enseignant-e-s ou aux responsables de formations des actions et des innovations pédagogiques (accompagnement pédagogique personnalisé ou formations spécifiques).